

PAR COURRIEL

Québec, le 16 novembre 2016

Monsieur Michel Pelletier  
Ministère des Transports, de la mobilité durable  
et de l'Électrification des transports  
625, boul. Laflèche, bureau 110  
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

**Objet :   Projet de construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac**

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

1. Concernant les accidents de camions lourds sur la route 138 en secteur non urbain entre Tadoussac et Grandes-Bergeronnes, pouvez-vous fournir à la commission des données ou des informations à ce sujet, particulièrement dans la zone des lacs et la côte à Arsène. La Direction de santé publique de la Côte-Nord aurait produit un Profil des accidents de camions lourds en Côte-Nord et sur la route 138 en 2007, qui ne couvrirait toutefois pas ce secteur.
2. Considérant l'augmentation probable des pelotons de véhicules routiers en raison de la plus grande capacité des nouveaux traversiers, votre ministère a-t-il évalué l'impact potentiel de cette situation sur la sécurité routière et entend-il mettre en œuvres des mesures d'atténuation ?
3. De nouveaux travaux d'implantation de zones de dépassements sur la route 138 sont-ils prévus d'ici 2020 ? Comment est déterminé le besoin de nouvelles voies de dépassements ?
4. Combien coûte en moyenne pour la route 138 la construction d'un kilomètre de voie de dépassements ?

Vos réponses doivent être acheminées le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation permettant au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leur mémoire. Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 21 novembre. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur Pelletier, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Original signé**

Caroline Cloutier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission